

2eme sur le terrain, une croix au Sud-Ouest de la ligne de Givres Thervois, francis.

B 3 Les Fagnards.

à l'est, le chemin de St Léonard à Michauroy par Coutelier. — au Sud, le chemin de Michauroy à Aubetars. — à l'Ouest et au Sud-Ouest, le chemin du Ménilier chez Castelier.

B 4 Michauroy.

au Sud-Ouest et à partir de la croix de Michauroy, le chemin de Michauroy à St Léonard jusqu'au chemin de chez Coutelier chez Montet. Là, on entre à Droite dans celui-ci pour prendre envers à Droite la limite d'une terre à l'arrondissement de Jean Guimard, par le côté de cette terre commun à une autre terre au Gén. Jean Guimard, en bout de ce côté, tournant à gauche, toujours dans la limite de la ditte terre aux biens de Plantivert, en longeant un point de cette pierre formant Crochet, pour passer ensuite, en ligne droite, au Nord d'une terre à M. Bassut, dans la limite Nord d'une très grande pièce de vignes au même; enfin, par le côté Nord d'une autre terre au dit Gén. Bassut, on arrive au chemin de la fougère au petit Marchais, dans lequel on entre à Droite, parvenu à l'angle Sud-Est d'une terre à Mathurin Voyer, on suit le côté Sud de cette terre (à Droite de la ligne) — Jusqu'à son extrémité, d'où, tournant à gauche, on va par le côté Est d'une Vigne au même jusqu'au Sud-Est un peu à l'Ouest de cette Vigne, pour prendre à gauche un bois bordant au Sud le prieuré de M. Bassut & son jardin; mais au bout d'aller jusqu'à bout de ce bois, on tourne à gauche sur le bord de l'avenue du même, puis traversant le chemin de Michauroy chez François Blomme, on va gagner le mur Sud-Est d'un bâtiment dessous. Rousselié, on passe aussi au Sud-Est — Du dit bâtiment, on laissé à Droite l'avenue Contigny et le jardin du dit Gén. Rousselié pour arriver, par la haie qui borde ce jardin, à l'ouest dans le chemin conduisant de l'avenue à la croix de Michauroy & Givres le chemin jusqu'à la dite croix.

B 5 Chez Montet.

au Nord, et au Nord-Est le chemin de chez Coutelier au petit Marchais; — à l'Est, le chemin de la fougère au même endroit jusqu'à l'angle Sud-Est d'une terre à Jean Lorrain. Là, on prend à Droite le côté Sud de cette terre et de l'extrémité de ce côté, celui Sud-Ouest de la même pierre, pour prendre à gauche un bois sur laquelle aboutissent à Droite plusieurs pierres dont la première est une terre à Jacques Robin et la dernière une Vigne en allée au même, parvenue au chemin de Givres qui borde esterièrement cette vigne à l'ouest, on la suit jusqu'à son extrémité, d'où, en se dirigeant vers l'ouest, on passe au bout de la terre à Jacques Robin, de celle à Jean Guimard & d'un terrain à Pierre Géron; enfin, par le côté Ouest de cette dernière et au bout de la dite terre, on prend sur la même direction le chemin qui vient de chez Montet et aboutit à celui de chez Coutelier au petit Marchais.

B 6 Pré du Roi.

S'arrêtant du point où aboutit dans le chemin de chez Coutelier au petit Marchais, celui qui conduit chez Montet et qui borde une terre à Jean Robin, on suit ce dernier chemin jusqu'au coin qu'il forme auprès d'un crochet de cette terre, puis par ce crochet et dans le côté Sud-Est de la même pierre, on se dirige au Sud jusqu'à la pointe d'une terre à Jean Guimard, pour tourner ensuite à Droite et à gauche sur la limite Sud-Est de cette dernière, passer au bout de deux autres terres limites à Louis Gamblard, puis